

**«Horizons» N°3648 - Mardi 27 Janvier 2004**

---

# DECLARATION DE NOUAKCHOTT

## Initiative spéciale des Chefs d'Etats et de Gouvernements dénommée «Maîtriser l'eau pour faire reculer la faim au Sahel»

Nous, Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), réunis à Nouakchott (République Islamique de Mauritanie), le 25 janvier 2004, en la 14<sup>ème</sup> Conférence au Sommet

- Considérant l'importance des phénomènes de pauvreté dans le Sahel qui touchent plus de la moitié de la population, et frappent massivement les populations rurales, encore largement majoritaires dans les économies sahéliennes;
- Considérant que cette pauvreté est avant tout liée à la fragilité du milieu, à l'instabilité climatique et à la dégradation des ressources naturelles;
- Considérant que la pauvreté est le principal responsable de la faim et de la malnutrition de nos populations et que sous ses différentes formes, l'insécurité alimentaire frappe près de 40% des Sahéliens et en particulier les femmes, les enfants en bas âge et les personnes âgées et handicapées.
- Considérant que l'insécurité alimentaire au niveau des ménages, au niveau des pays et de la région toute entière constitue un obstacle majeur au développement économique des pays sahéliens;
- Considérant que la sécurité alimentaire joue un rôle important dans la satisfaction des autres dimensions du développement social telles que l'état sanitaire des populations, la santé de la reproduction, l'éducation, la capacité à s'impliquer dans la vie de la communauté, elle constitue de ce fait un des piliers essentiels du développement social et de la promotion de la dignité humaine;
- Considérant les taux de croissance démographique qui devraient porter la population du Sahel à plus de 100 millions d'habitants en 2025, et les dangers écologiques que comporte une pression accrue sur les ressources naturelles renouvelables;
- Considérant que le Sahel souffre avant tout d'une très faible mise en valeur de ses immenses ressources en eaux, avec seulement 4,4% des ressources renouvelables mises en valeur aux titres des différentes utilisations domestiques, industrielles et agricoles et seulement 20% des terres irrigables qui bénéficient d'une maîtrise de l'eau;
- Considérant les objectifs du Millenium définis par la Communauté Internationale visant à réduire de moitié le nombre de personnes victimes de la faim et de l'insécurité alimentaire et les engagements correspondants, renouvelés lors du Sommet pour le Développement durable à Johannesburg;
- Considérant les engagements du Forum mondial de l'eau qui s'est tenu au Japon en 2003 puis les éléments du Plan d'action du G8 d'Evian en juin 2003;
- Convaincus que la sécurité alimentaire constitue un défi que le Sahel peut relever en s'appuyant prioritairement sur la valorisation des ressources de la sous-région;
- Lançons solennellement l'initiative « MAITRISER L'EAU POUR FAIRE RECULER LA FAIM AU SAHEL» dont l'objectif est de mobiliser nos Gouvernements, l'ensemble des populations, les acteurs économiques, les organisations professionnelles et la Communauté internationale afin de créer une coalition mondiale. Cette coalition permettra de mobiliser les compétences, les savoirs-faire et les ressources financières pour faire de la maîtrise de l'eau une priorité stratégique de première importance afin de réduire la vulnérabilité structurelle de notre région.
- Engageons les Etats sahéliens à inscrire la maîtrise de l'eau commune une priorité leur permettant de construire une sécurité alimentaire durable pour tous les sahéliens, et par conséquent, engageons les pays à lui accorder l'importance qu'il convient dans leurs arbitrages budgétaires et l'allocation des ressources de l'aide au développement;
- Invitons l'ensemble de la Communauté internationale à soutenir cette coalition mondiale et à apporter un appui technique, institutionnel et financier déterminé pour la mise en œuvre de l'initiative sahélienne;
- Invitons l'ensemble de la communauté régionale et internationale à mettre en œuvre le programme mobilisateur 2004-2007 centré sur le développement de la petite irrigation dans les zones vulnérables et sur l'ensemencement des nuages pour augmenter les précipitations;
- Nous engageons personnellement à porter cette initiative à la hauteur des attentes de nos populations et à en faire régulièrement le bilan.

Fait à Nouakchott, le 25 janvier 2004  
Le XIV<sup>ème</sup> Sommet ».